

**Aux :**

- Clubs et candidats concernés
- Comités Régionaux pour diffusion aux Comités départementaux et responsables techniques

Affaire suivie par Corentin PETUSSEAU : [corentin.petusseau@gmail.com](mailto:corentin.petusseau@gmail.com)

**Objet : Bilan formation des juges TEAMGYM + Résultats examen des juges TEAMGYM**

Mesdames, Messieurs,

Sur la saison 2018-2019, les comités régionaux ont récupéré la compétence des formations + examen des juges TEAMGYM. Dans une volonté de synergie entre les trois comités régionaux composant le « Regroupement », la formation des juges TEAMGYM a été organisée de manière commune. Celle-ci s'est présentée sous la forme d'un week-end de pré-formation organisé à RENNES les 13 et 14 octobre 2018 et d'un week-end de pré-formation organisé à SALBRIS les 20 et 21 octobre 2018. L'organisation de 2 week-end de pré-formation résulte de la volonté de proposer une formation complète pour les candidats, tout en limitant les déplacements pour les clubs en proposant la même formation sur deux lieux différents.

Un week-end de formation/examen a par la suite été organisé à CHOLET les 17 et 18 novembre 2018.

Pour rappel, l'examen TEAMGYM présente la particularité de permettre l'accès au niveau 1, 2 ou 3 à la suite de l'examen. Celui-ci présente une partie théorique de 80 questions, avec un minimum attendu de 50 points pour accéder au niveau 1 ; et une partie pratique sur 160 points, avec un minimum de 105 points pour accéder au niveau 1.

L'examen théorique est tout à fait abordable : il nécessite une bonne appropriation du code de pointage et donc un travail préalable d'apprentissage des bases techniques et réglementaire pour un jugement efficace. J'insiste sur la nécessité de travailler son code de pointage avant de se présenter à l'examen : un juge être en capacité de détailler sa note en compétition et donc de savoir quelle déduction est appliquée à telle faute technique.

Compte tenu des modifications récentes de la réglementation technique, le contenu de l'examen pratique a été modifié cette saison. Bien que les responsables des juges régionaux aient été consultés au moment du colloque des juges de septembre 2018, je rappelle que nous n'avons pas la main sur les vidéos qui sont sélectionnées à l'examen. Pour toutes remarques concernant le format de l'examen et son contenu, je vous invite donc à faire remonter l'information directement à la CNS TEAMGYM via l'adresse suivante : [cnsteamgym@ffgym.fr](mailto:cnsteamgym@ffgym.fr).

En concertation avec le Regroupement, nous avons pris la décision de « rattraper » un certain nombre de candidat, compte tenu de la difficulté réelle de l'examen pratique. Attention, nous ne « donnons » pas l'examen pour augmenter le quota de juges TEAMGYM ; nous avons analysé au cas par cas les résultats de chaque candidat et avons pris la décision pour plusieurs candidats proches du Niveau 1 de vous rattraper dans certains cas.

Dans un souci de promotion de la discipline et en tenant compte de la complexité de mise en place de celle-ci dans vos clubs, le Regroupement a par ailleurs décidé de mettre en place une session de rattrapage pour 8 candidats pour lesquels les résultats à l'examen ne permettaient pas un rattrapage « automatique » mais disposant d'un résultat relativement proche du minima requis. Ce rattrapage sera organisé de la manière suivante :

- **Recommandation d'une participation au jugement lors de la compétition régionale de référence :** votre responsable des juges régional vous donnera l'occasion de participer en tant qu'« apprenti juge » à votre compétition régionale. Vous serez amené à juger au moins ½ journée, sur les 3 agrès, avec pour objectif de prendre vos marques en condition réelle. Les juges arbitres auront pour rôle de vous accompagner et vous expliquer comment juger en condition réelle ;

- **Examen pratique en condition réelle lors de la compétition Regroupement à SAUMUR** : les 8 candidats admis au rattrapage seront convoqués sur ½ journée pour juger en condition réelle sur les 3 agrès. Les candidats seront placés à proximité du jury officiel et poseront successivement une note d'exécution, une note de difficulté et une note de composition (seulement au sol) sous la supervision du responsable des juges de la compétition. Les notes seront comparées au jury officiel de la compétition. En cas de concordance entre les notes, les candidats se verront attribués le juge TEAMGYM Niveau 1, qui sera validé avant le FESTIGYM de Cognac en mai 2019.

Nous tenons à souligner que ce rattrapage est exceptionnel, dans une volonté de promouvoir la discipline dans les nouveaux clubs. Il ne constitue en aucun cas un rattrapage « automatique » et n'autorise pas les clubs des candidats concernés à ne pas présenter un juge officiellement diplômé pour juger. La règle reste la même : une équipe appelée, un juge officiel convoqué.

- **Pour les candidats non admis à ce jour** : une session d'examen est organisée sur la Région Normandie le we du 12/13 janvier avec l'examen le dimanche 13 janvier de 13h à 16h à ROUEN. Après contact avec le Coordonnateur régional, il pourrait être possible pour les candidats et clubs qui le souhaitent de s'inscrire uniquement à l'examen pour tenter d'obtenir le Niveau 1. C'est une possibilité qui pourra être offerte. Les conditions d'inscription à cette 2<sup>ème</sup> session d'examen vous seront transmises très prochainement. Cependant, afin d'anticiper et informer la Région Normandie de l'effectif prévisionnel intéressé pour passer l'examen le 13 janvier, **merci de bien vouloir par retour de mail nous préciser à Corentin PETUSSEAU et Benoit BAGUELIN votre intention ou non de vous inscrire impérativement avant le 20 décembre** . Les frais d'examen seront de 20 € (à régler au CR Normandie)

Je vous rappelle également que l'obtention de votre juge TEAMGYM, qu'il le soit pas rattrapage ou non, ne doit pas vous empêcher de réviser votre code de pointage avant une compétition. Par respect pour les équipes qui se présentent en compétition, pour les entraîneurs et pour les autres juges, il est primordial de conforter ses connaissances avant chaque compétition. Je compte sur votre sérieux à ce sujet.

Pour finir, dans l'optique de favoriser les échanges de juges entre les clubs et d'accompagner les nouveaux clubs dans la discipline qui ne possède pas de juge, je souhaite relancer l'initiative que j'avais engagée sur la saison passée ; à savoir la création d'une base de données commune au Regroupement, et accessible à tous. Je demande donc à tous les juges diplômés et recyclés (sur la saison 2017-2018 ou 2018-2019) de s'inscrire sur le lien Google Drive suivant pour favoriser les échanges :

[Lien Google Drive Juge REGROUPEMENT](#)

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire à ce sujet et vous souhaitons une bonne préparation pour les compétitions à venir.

**Le Coordonnateur Technique du Regroupement**  
**B. BAGUELIN**

**Le Responsable Technique et Formation Regroupement**  
**Corentin PETUSSEAU**



C .P.I : CTS- CTF- Présidents Régionaux

Benoit BAGUELIN  
Coordonnateur « Regroupement »  
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN  
Port : +33 (0) 6 03 43 71 36  
E.mail : [baguelin.ffgym@wanadoo.fr](mailto:baguelin.ffgym@wanadoo.fr)

Corentin PETUSSEAU  
Responsable Technique et Formation Regroupement  
Port : +33 (0) 6 66 27 70 86  
E.mail : [corentin.petusseau@gmail.com](mailto:corentin.petusseau@gmail.com)



BRETAGNE  
PAYS DE LA LOIRE  
CENTRE VAL DE LOIRE

## EXAMEN DE JUGE TEAM GYM 2018 - 2019

Session du :	17-18 Novembre 2018
Lieu:	CHOLET
Zone	Centre-Val de Loire / Pays de la Loire / Bretagne



N°	NOM	PRENOM	CLUB	NUMERO DE LICENCE	THEORIE	PRATIQUE	TOTAL	RESULTAT	
					/80	/160	/200		
1	AUCLAIR LEBAS	Laetitia	Etoile Saint Amandoise	24018.003.01994	63	105,00	168,00	Niveau	1
2	AUDICHON	Marie	Etoile Saint Amandoise	24018.003.04336	60	115,00	175,00	Niveau	2
3	BARBIER	Julien	Etoile Saint Amandoise	24018.003.01409	65	107,83	172,83	Niveau	1
4	BENETEAU	Marion	AS Tamaris	24045.068.02909	74	115,00	189,00	Niveau	2
5	BERTHOME	Virginie	Les Alcyons	52085.001.00185	45	90,50	135,50	Non admis	
6	BOUFFARD	Justine	La Fontenaisienne	52085.013.00517	67	130,00	197,00	Niveau	3
7	CHAMPDAVOINE	Luc	STG Châteaudun	24028.017.01562	62	130,00	192,00	Niveau	3
8	CHERIF	Mathis	UMPGYM St Nazaire	52044.005.21511	50	74,83	124,83	Non admis	
9	CHUSSEAU	Léa	La Fontenaisienne	52085.013.00912	58	89,33	147,33	Non admis	
10	CLAUDON	Aurore	La Vigilante Gymnastique	53035.009.26384	64	79,67	143,67	Non admis	
11	CLOAREC-ABDALLAH	Lény	Cercle Paul Vert Rennes	53035.009.28312	38	85,83	123,83	Non admis	
12	DE CLERCQ LECOT	Sandra	Gym Club Lécousse	53035.117.00015	41	85,00	126,00	Non admis	
13	DESPLANCHES	Maïa	SLAG	52049.102.00624	51	105,00	156,00	Niveau	1
14	DOITEAU	Lise	AL Redon Gym	53035.001.00440	40	69,17	109,17	Non admis	
15	EVAIN	Benjamin	UMPGYM St Nazaire	52044.005.21445	61	86,00	147,00	Non admis	
16	EVERS	Valentin	US Argenton Gymnastique	24036.096.00244	47	82,67	129,67	Non admis	
17	EVRARD	Solenn	Broceligym	53035.167.00169	54	105,00	159,00	Niveau	1
18	FOLIO	Eloïse	SLAG	52049.102.00769	43	55,67	98,67	Non admis	
19	GEORGET	Sandrine	US Argenton Gymnastique	24036.096.00447	48	80,83	128,83	Non admis	
20	GUY	Annaëlle	US Argenton Gymnastique	24036.096.00012	67	125,00	192,00	Niveau	2
21	HUBERT	Aurélië	ESN GYMNASIQUE	24028.079.01054	55	76,00	131,00	Non admis	
22	HUBERT	Valérie	ESN GYMNASIQUE	24028.079.01269	40	58,67	98,67	Non admis	
23	HUG	Morgane	ASJO gymnastique	15041.076.02066	50	78,17	128,17	Non admis	
24	JOSPIN	Candice	SLAG	52049.102.00268	65	77,50	142,50	Non admis	
25	LE GALLES	Marie Jo	Broceligym	53035.167.00108	50	105,00	155,00	Niveau	1
26	LE SAËC	Camille	Cercle Jules ferry	53035.002.02232	65	106,50	171,50	Niveau	1
27	LEBEL	Elisa	AS Tamaris	24045.068.01903	68	109,17	177,17	Niveau	1
28	LEROY-GIROUX	Léa	Gym Club Lécousse	53035.117.00017	52	82,67	134,67	Non admis	
29	MACE	Louan	ESP CHARTRES	53035.083.01755	39	79,00	118,00	Non admis	
30	NICOLAS	Eva	Cercle Paul Bert Rennes	53035.009.28085	54	105,00	159,00	Niveau	1
31	NOGRE	Thelma	Cercle Paul Bert Rennes	53035.009.26384	65	105,00	170,00	Niveau	1
32	PENOT	Sandrine	Issoldunoise Gymnastique	24036.004.01957	60	107,67	167,67	Niveau	1
33	PETUSSEAU	Marion	STG CHATEAUDUN	24028.017.01215	60	115,00	175,00	Niveau	2
34	PRADIER	Ilona	Olympique Club Cessonais	53035.161.00112	67	105,00	172,00	Niveau	1
35	RENARD-PAVIE	Amandine	Etoile Saint Amandoise	24018.003.04285	51	87,17	138,17	Non admis	
36	ROUZET	Nathalie	Issoldunoise Gymnastique	24036.004.04213	54	105,00	159,00	Niveau	1
37	ROUZET	Nathalie	Issoldunoise Gymnastique	24036.004.00407	58	84,00	142,00	Non admis	
38	RUELLAN	Martine	US VERN GYMNASIQUE	53035.174.00002	62	115,50	177,50	Niveau	2
39	SICOT	Lucille	AS Tamaris	24045.068.04361	75	105,00	180,00	Niveau	1
40	SIROEN	Mathieu	GCRY	52085.099.00032	56	105,00	161,00	Niveau	1
41	SUHARD	Albane	UMPGYM	52044.005.21670	31	78,33	109,33	Non admis	
42	LEZORAY	Romane	SAINT AUBIN DU CORMIER	53035.176.00005	53	105,00	158,00	Niveau	1
43	FRICOT	Célestine	COPacé	53035.046.03279	54	115,00	169,00	Niveau	2
44	PICHO	Audrey	COPacé	53035.046.02132	62	110,50	172,50	Niveau	1
45	VALLEE	Manon	SAINT AUBIN DU CORMIER	53035.176.00004	44	90,67	134,67	Non admis	

Personnes admises en rattrapage (Examen compétition SAUMUR)

NOM	PRENOM	CLUB
EVAIN	Benjamin	UMPGYM St Nazaire
HUBERT	Aurélië	ESN GYMNASIQUE
HUG	Morgane	ASJO gymnastique
JOSPIN	Candice	SLAG
LEROY-GIROUX	Léa	Gym Club Lécousse
ROUZET	Nathalie (00407)	Issoldunoise Gymnastique
CHERIF	Mathis	UMPGYM St Nazaire
CHUSSEAU	Léa	La Fontenaisienne

### JUGES EXPERTS

Bruno DUVERNEUIL  
Sebastien ESCUER  
Pauline ANGE

### RESPONSABLE JUGE DE LA REGION

Corentin PETUSSEAU

### CNS